



École Dollard-Des Ormeaux

35, rue Anselme-Lavigne
Dollard-des-Ormeaux (Québec) H9A 1N5
☎ 514 855-4209
📠 514 684-6491



PROCÈS-VERBAL de la réunion du Conseil d'établissement (C.É.) de l'école Dollard-Des Ormeaux tenue le mercredi 17 juin 2020

Étaient présents :

Jonathan Boulanger
Carolina Gonzalez
Asma Ahmed
Karolina Sulkowska
Catherine Dion
Ginette Fougère
Marc-Arthur Joseph

Sophie Brosseau
Anouk Fortier
Patrick Fortin
Ilijana Svilenova
Caroline Caty
Marie-Line Carrier
Annie Crevier

1. **Présences**

Advenant 19 h 04, le quorum étant atteint, la réunion débute.

2. **Adoption de l'ordre du jour**

Le point 9.2 est retiré puisque l'école n'a pas reçu toutes les informations nécessaires pour discuter de ce point.

Il est proposé par Ginette Fougère et appuyé par Sophie Brosseau d'approuver l'ordre du jour tel que présenté.

Adopté.

Résolution C.E. 20-06-17-A

3. Adoption du procès-verbal de la réunion du 14 mai 2020

Il est proposé par madame Karolina Sulkowska et appuyé par madame Carolina Gonzalez d'approuver le procès-verbal tel que présenté.

Résolution C.E. 20-06-17-B

4. Suivi au procès-verbal

Madame Fortier mentionne que le camp d'arts s'est désisté. Peut-être que la décision sera renversée suite aux changements annoncés par le gouvernement. Il n'y a donc pas de camp pour l'instant.

5. Paroles au public

Aucun public n'est présent

6. Compte-rendu de la direction

6.1 Bilan plan de lutte 19-20 (point d'approbation)

À chaque année, le plan de lutte doit être revu. Il date de 2015 et cette année, il sera relié à notre projet éducatif. Les actions mises en place en 2019-2020 sont présentées en plus de celles 2020-2021. L'équipe école a été en faveur du plan d'action et du bilan. Le programme Soutien aux Comportements Positifs est maintenant rendu sur 3 niveaux, ateliers au préscolaire, une TES attitrée à chacun des niveaux. Plusieurs postes de surveillance extérieure ont un moniteur. Les zones de récréation sont délimitées pour chacun des niveaux de l'école. Une conférence d'Alain Pelletier a été offerte aux parents.

Dans les actions prévues, un questionnaire électronique pour les élèves de la 3^e à la 6^e année, revoir le plan de lutte au complet, plan de surveillance bienveillante pour le personnel, réviser et appliquer le code de vie, animations des élèves au service du dîner. Tous les membres du personnel auront une formation sur les 4R. Un plan de match pour la cyberintimidation sera mis en place afin de mieux gérer tous les cas.

Il est proposé par monsieur Patrick Fortin et appuyé par Madame Karolina Sulkoska d'approuver le bilan plan de lutte 19-20 tel que présenté.

Résolution C.E. 20-06-17-C

6.2 Plan de lutte- version intégrale (point d'approbation)

Il y a beaucoup de pages préétablies dans le canevas. L'équipe école a beaucoup cheminé. Les enjeux interculturels étaient très présents. L'équipe-école s'entend que c'est une force de l'école par rapport à l'intégration des élèves des classes d'accueil. Priorité liée de l'inégalité entre les sexes (gars et filles).

1^{er} objectif : augmenter les interventions préventives visant à améliorer le comportement des élèves

Moyens : maintenir le SCP, remettre mensuellement des diplômes par rapport aux comportements attendus en plus des valeurs, maintenir les interventions communes, jumeler intervenante à chacun des niveaux, ligne directrice pour les ateliers en classe, prévoir en début d'année un atelier de révision, programme Caméléon et Geckos à poursuivre, acheminer une lettre aux parents par rapport aux ateliers préventifs dans la classe de leur enfant, offrir des activités préventives universelles, des activités préventives palier 2 pour sous-groupe ciblé, code de vie vu en classe en début d'année et signature et révision du code de vie.

2^e objectif : augmenter le pourcentage d'élèves qui se sent en sécurité à l'école

Moyens : enseigner le concept de sentiment de sécurité chez l'élève (comprendre ce qu'est être en sécurité), créer et administrer les résultats du questionnaire, interventions rigoureuses du code de violence et d'intimidation, mettre en place des activités du dîner, comptoir prêt de jeux, plan de match cyberintimidation, revoir les 4R avec l'ensemble du personnel et comment intervenir lorsque témoin de violence dans l'école.

Il est proposé par madame Ginette Fougère et appuyé par madame Carolina Gonzalez d'approuver le plan de lutte version intégrale tel que présenté.

Résolution C.E. 20-06-17-D

6.3 Matériel didactique (point d'approbation)

Ce sont les frais du matériel didactique qui doivent être adoptés par le CÉ.

Préscolaire : 40\$ maximum par groupe

Primaire et accueil : 120\$ maximum par groupe

Tous les devoirs en amont ont été réalisés pour arriver à ces frais.

Montant final préscolaire : 48,14\$ pour l'accueil. Les frais sont plus bas au régulier. Ceci s'explique parce qu'il y a plus de photocopies en accueil pour le visuel.

Montant final primaire : statut quo, maximum 120\$. Les maisons d'édition offrent un combo, donc pas d'augmentation pour les niveaux. Madame Fougère questionne par rapport au coût de reprographie pour l'art dramatique au 3^e cycle.

Il est proposé par madame Asma Ahmed et appuyé par madame Ilijana Svilenova d'approuver le matériel didactique tel que présenté.

Résolution C.E. 20-06-17-E

6.4 Prévisions de l'organisation scolaire 2020-2021 (point d'information)

Il y a 27 classes depuis plusieurs années. L'an prochain, il y aura 26 groupes. Un groupe de classe d'accueil a été retiré pour le moment. Cela s'explique par l'arrêt de l'immigration en raison de la Covid-19. Au préscolaire, il y aura 2 groupes au régulier et 3 groupes accueil. En 1^{re} année, il y aura 4 classes. Pour les niveaux supérieurs, il y aura 3 classes par niveau. Il ne restera que 2 classes d'accueil pour le moment : les plus jeunes et les plus vieux. C'est le statut quo pour les PNE (orthophonie, psychologie et psychoéducation) et les TES. Madame Arzina (accueil) ainsi que mesdames Francine et Diane du SDG prennent leur retraite.

6.5 Prévisions budgétaires 2020-2021 (point d'approbation)

Madame Fortier présente les différents fonds du budget 2020-2021. Elle précise que le fonds 8 s'est ajouté cette année. Sur la première page, nous retrouvons le budget global pour les fonds. Il est possible de remarquer une baisse en raison de la fermeture d'une classe. Le budget sera ajusté à l'automne en fonction des élèves présents.

Le budget calqué sur celui des deux dernières années. C'est le statut quo.

Il est proposé par madame Ginette Fougère et appuyé par madame Sophie Brosseau d'approuver les prévisions budgétaires tel que présenté.

Résolution C.E. 20-06-17-F

6.6 Parascolaire (ÉducAction) (point d'approbation)

L'école fonctionnera comme si le COVID n'existe pas. Les services de l'entreprise ÉducAction ont été repris l'an prochain. C'est très facile de communiquer avec eux, les services rendus sont appréciés. Il est possible d'une variation de prix en fonction de ce qui sera mis en place à la rentrée selon les recommandations de la santé publique.

Il est proposé par madame Catherine Dion et appuyé par madame Asma d'approuver le point parascolaire tel que présenté.

Résolution C.E. 20-06-17-G

6.7 Remboursement des frais – campagne de financement (point d'approbation)

Cela avait été approuvé par courriel pour le vote. Ce fut un travail laborieux. Toutes les demandes ont été envoyées à la CS et aux parents. Cela prendra plusieurs jours avant de recevoir le montant par chèque à la maison. Voici les activités ciblées par le remboursement aux parents : parascolaire volley-ball de Jocelyn et Caroline, piscine 4,50\$, voyage à Qubec et campagne pizza. Madame Asma a passé une fin de semaine pour chaque élève à calculer le montant de remboursement. Le remboursement de parents est de 2760\$.

Il est proposé par madame Asma Ahmed et appuyé par madame Karolina Sulkowska d'approuver le remboursement des frais-campagne de financement tel que présenté.

Résolution C.E. 20-06-17-H

7. Compte-rendu de l'OPP

Rien à signaler.

8. Compte-rendu des enseignants

8.1 Formation à distance (point d'information)

Monsieur Fortin parle de la formation à distance. Tout se déroule bien même si ce n'est pas la même chose qu'en classe. Il est difficile de faire la rétroaction ainsi que de garder la motivation chez les élèves. Vendredi le 19 juin, il y aura une remise des diplômes pour les élèves de 6^e années. Chacun des groupes a des heures pour venir à l'école. Une vidéo sera réalisée avant afin de montrer aux élèves et à leur famille le déroulement. Le camp pédagogique a été mis en place malgré que ce ne soit plus obligatoire. Annie et Julie, les TES, sont présentes de 9h à 13h avec les élèves.

9. Compte-rendu du Service de garde

9.1 Montant des journées pédagogiques 2020-2021 (point d'approbation)

Madame Brosseau mentionne que des parents ont été remboursés : ceux de 6^e année. Les autres, le montant est transféré pour la prochaine année scolaire. Pour les élèves changeant d'école, le montant est également transféré à l'autre école. Le montant passera de 9,00\$ à 9,75\$ pour les pédagogiques. La CS suggère d'augmenter le montant pour que le tout fonctionne mieux pour les activités mises en place.

Il est proposé par madame Catherine Dion et appuyé par madame Annie Crevier d'approuver le montant des journées pédagogiques tel que présenté.

Résolution C.E. 20-06-17-I

9.2 Règles du service de garde et du service de diner 2020-2021 (point d'approbation)

Point annulé.

9.3 Activités des journées pédagogiques 2020-2021 (point d'approbation)

Les journées pédagogiques auront lieu à l'école. Des frais supplémentaires doivent être demandés afin d'offrir diverses activités pédagogiques. Il en coûtera un montant maximal de 10\$.

Il est proposé par madame Carolina Gonzalez et appuyé par madame Annie Crevier d'approuver les activités des journées pédagogiques 2020-2021 tel que présenté.

Résolution C.E. 20-06-17-J

10. Compte-rendu du soutien technique

Annie Crevier et Julie Vaillancourt s'occupent du camp pédagogique. Un peu de travail, un peu de pause, un Mr. Freeze, un jeu extérieur et retour au travail. Les pauses sont appréciées et les enfants travaillent très bien et très fort.

11. Compte-rendu du représentant de la communauté

Monsieur Joseph a assisté à la formation. Ils étaient 2000 à travers la province. Beaucoup des choses mentionnées lui étaient connues. Un grand

écart entre ceux qui connaissent les éléments et ceux qui n'en avaient aucune idée. Monsieur Joseph ne sera pas candidat.

12. Compte-rendu du représentant de CRPRO

Madame Sulkowska et madame Fougère étaient présentes. Le premier point portait sur l'organisation scolaire du CSSMB. Il y aura 200 élèves de plus puisqu'il y a eu moins d'inscriptions en classe d'accueil. Il a également été question de l'implication des enseignants : écart majeur entre le public et le privé (critères à revoir). L'enseignement à distance a également été sujet de discussion. Près de 500 Chromebook ont été prêtés aux élèves. Il y a eu beaucoup de plaintes de parents pour les enseignants moins impliqués en plus de beaucoup de disparité entre les écoles et les enseignants du même niveau. Le conseil des parents a élu Isabelle Morin pour le comité transitoire mis en place du 15 juin jusqu'au 15 octobre. Le 15 octobre le directeur général prendra des décisions, mais se référera au comité transitoire.

13. Divers

Rien à signaler

14. Correspondance

Rien à signaler

15. Levée de l'assemblée

Advenant 20 h 26, l'ordre du jour étant épuisé, M. Boulanger lève la séance.

Jonathan Boulanger
Président

Anouk Fortier
Directrice